



PROGRAMME

RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Saison 2024

Chemins, allées forestières, petites routes de campagne... Randonnons ensemble pour découvrir les richesses patrimoniales et naturelles d'Orbec et ses environs.



Édité le 29/02/2024

SERVICE ANIMATION - VILLE D'ORBEC

Place Foch
14290 ORBEC



ORBEC

Téléphone : 02 31 61 12 35
Portable : 06 60 35 05 03
Courrier : secretariat@orbec.fr

LES RANDONNÉES EN SOIRÉE

Randonnées d'une dizaine de kilomètres accompagnées. Dégustation de produits locaux en fin de randonnée (cidre, spécialité locale...). **Réservation obligatoire** - 20 pers. max.

LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Randonnées de 10-12 km pour découvrir les chemins et sentiers aux alentours d'Orbec. Une autre façon de connaître et découvrir la région. Rythme de 4-5 km/h. environ.

Sortie de 2h30 à 3h minimum.

Réservation conseillée mais non obligatoire **20 pers. max.**

Prévoyez votre bouteille d'eau et votre encas !

Dimanche 7 avril	Randonnée accompagnée Départ : Mairie de La Folletière-Abenon	10 - 12 km 9h15 Gratuit
Dimanche 21 avril	Randonnée accompagnée Départ : Église de la Chapelle-Yvon	10 - 12 km 9h15 Gratuit
Dimanche 5 mai	Randonnée accompagnée Départ : Église de Saint-Jean-du-Thenney	10 - 12 km 9h15 Gratuit
Vendredi 17 mai	Randonnée en soirée Départ : Mairie de Orbec <u>Sur réservation</u>	10 km 20h 4 €
Dimanche 9 juin	Randonnée accompagnée Départ : Église de la Cressonnière Commune de Saint-Martin-De-Bienfaite La-Cressonnière	10 - 12 km 9h15
Dimanche 30 juin	Randonnée accompagnée Départ : Église de St-Germain-la-Campagne Eure	10 - 12 km 9h15 Gratuit
Dimanche 7 juillet	Randonnée accompagnée Départ : Église de St-Julien-de-Mailloc Eure	10 - 12 km 9h15 Gratuit

Vendredi 19 juillet	Randonnée en soirée Départ : Eglise de Tordouet <u>Sur réservation</u>	10 km 20h 4 €
Dimanche 21 juillet	Randonnée accompagnée Départ : Mairie St-Pierre-de-Mailloc	10 - 12 km 9h15 Gratuit
Dimanche 18 août	Randonnée accompagnée Départ : Mairie de la Folletière-Abenon	10 - 12 km 9h15 Gratuit
Vendredi 30 août	Randonnée en soirée Départ : Mairie de Familly <u>Sur réservation</u>	10 km 20h 4 €
Dimanche 8 septembre	Randonnée accompagnée Départ : Étang de pêche de l'Orbiquet	10 - 12 km 9h15 Gratuit

Ces deux randonnées estivales en soirée nous mèneront en 1944, sur cette année qui a marqué nos communes. Une remontée dans le temps avec un échange convivial en cours de balade. Prévoir votre pique-nique.

Mercredi 24 juillet	Randonnée en famille* Départ : Parc de Loisirs d'Orbec <u>Sur réservation</u>	10 - 12 km 18h 2 €
Mercredi 21 août	Randonnée en famille* Départ : Mairie de La Vespière <u>Sur réservation</u>	10 - 12 km 18h 2 €

***le détail de ces randonnées sera donné fin juin (information Facebook / Site Internet)**

Dimanche 1^{er} septembre	Randonnée à la journée Départ : église de Préaux-Saint-Sébastien prévoir votre pique-nique, on se charge du dessert ! <u>Sur réservation</u>	20/25 km 9h00 5 €
--	---	-------------------------

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX SORTIES



- Respecter l'obligation d'inscription quand celle-ci est mentionnée
- **Être correctement chaussée** (ballerines, sandales, tongs ne sont pas acceptées)
- **Chiens admis uniquement si tenus en laisse**
- **Informez l'animatrice avant le départ de la randonnée de toute info utile sur votre état de santé** (maladie cardio-vasculaire, asthme...). Donnée en toute discrétion, cette information peut sauver la vie.
- Le programme précise l'heure de départ, **merci d'arriver 5 à 10 min.** avant cet horaire.
- Les randonnées ont lieu même en cas de pluie, prévoir votre équipement en conséquence.
- **Les randonnées** peuvent être annulées si moins de 4 personnes au départ et **sont annulées en cas d'alerte météo (vigilance, orange, etc.)**.

Retrouvez les boucles balisées du territoire sur le site de l'Office de Tourisme de Lisieux :

<https://www.authenticnormandy.fr/a-voir-a-faire/balades-et-randonnees/a-pied/>

Les règles de l'éco-citoyen randonneur

- * Penser à ramasser vos déchets
- * Penser à interroger la météo avant le départ
- * se chauffer et s'habiller correctement
- * penser à signaler les problèmes de balisage ou d'entretien des chemins
- * Cavaliers, cyclistes, randonneurs, chasseurs, quads...ayez le sens civique. Les chemins sont l'affaire de tous !
- * En cas de passage par des herbages ou des cultures, veillez à respecter la fermeture des barrières et les plantations.